

Voie professionnelle

Gestion des ressources humaines et transformations numériques

Master 1 — MR10801A

Objectifs

Permet aux professionnels de :

- ♦ accompagner la transformation numérique des entreprises en valorisant les collaborateurs ;
- ♦ concevoir des politiques de gestion des ressources humaines (gestion de l'emploi et des compétences, politique de rémunération, relations sociales, gestion internationale des RH, SIRH, etc.) et des dispositifs favorisant l'implication des personnes ;
- ♦ conduire des diagnostics stratégiques, organisationnels et sociaux, et maîtriser les cadres juridiques de la fonction ressources humaines ;
- ♦ être capable de sélectionner les outils d'IA génératives utiles pour les RH.

Prérequis

- ♦ Bac +3 ou VAE et expérience professionnelle dans le domaine RH, management, start-up ou connexe d'au moins deux ans ;
- ♦ FPG001 (à distance à Paris) pour les candidats n'ayant jamais suivi de cours en GRH
- ♦ DRS003 pour les candidats n'ayant jamais suivi de cours en droit

Publics et conditions d'accès

Ce master 1 s'adresse :

- ♦ aux professionnels de la fonction ressources humaines dans les entreprises et organisations des secteurs privé, public et associatif ;
 - ♦ aux personnes qui se destinent à la fonction RH après une expérience professionnelle d'au moins deux ans ;
 - ♦ aux personnes qui ont été amenées à gérer des équipes, à travailler dans des startups ou autre environnement collectif, et qui souhaitent acquérir les fondamentaux des métiers RH.
- Pour l'accès au M1 : sélection sur dossier de

candidature, bac +3 ou VAE, ou expérience professionnelle dans le domaine d'au moins 2 ans
Si votre candidature est validée par les responsables du master, l'inscription se fait auprès du service scolarité du Cnam. Candidature dématérialisée sur adulect

en bref

Prix Tarif individuel – 69 € (UE à 2 crédits) ; 138 € (UE à 4 crédits) ; 207 € (UE à 6 crédits) ; 207 € (UA) | Tiers financeur – 345 € (UE à 2 crédits) ; 690 € (UE à 4 crédits) ; 1 035 € (UE à 6 crédits) ; 1 035 € (UA)

Perspectives professionnelles

- ♦ Direction des ressources humaines
- ♦ Direction de la transformation numérique
- ♦ Direction de structure associative
- ♦ Responsable d'un domaine RH (gestion des emplois, formation, rémunération, etc.)
- ♦ Consultant en ressources humaines
- ♦ Expert dans un domaine RH

Modalités d'inscription variable entre chaque Cnam régional. Consultez les centres Cnam de proximité : regions.cnam.fr (rubrique Répertoire) cnam-paris.fr (rubrique *M'inscrire*)

Responsables Cécile Dejoux
(Direction nationale) | Antoine Pennaforte
(Direction opérationnelle)

Programme		
UE	intitulé cours	ECTS
AST106	Sociologie du travail et de l'emploi (formation à distance ou en présentiel)	6
AST110	Les nouvelles approches de la sociologie des organisations (formation à distance ou en présentiel)	4
AST117	Sociologie des relations professionnelles (formation à distance ou en présentiel)	6
FPG102	Concevoir et mettre en oeuvre les stratégies de GRH (formation à distance ou en présentiel)	6
FPG108	Gestion des talents et IA générative (formation à distance)	4
UARH04*	Expérience professionnelle ou stage	12
ANG330	Anglais professionnel	6
16 crédits à choisir		
AST142	Discriminations dans l'emploi et au travail : regards interdisciplinaires	4
DRS003	Droit du travail : bases - aspects individuels et collectifs	4
FPG119	Data RH	6

Modalités d'enseignement et de validation

Le master 1 totalise en moyenne 430 heures de formation, le temps de travail consacré au travail personnel (UA) est propre à chacun. Cette formation peut être réalisée sur 2 ans. La formation alterne entre enseignements théoriques et pratiques, selon des modalités variées

(en présentiel, à distance, asynchrone, etc.).

Pour obtenir le master 1, il faut avoir validé toutes les UE et avoir rédigé un rapport d'expérience professionnelle dont le sujet sera soumis au responsable pédagogique du master (l'inscription à l'UA UARH04 est obligatoire). Les élèves qui ont validé le M1 sont directement admis en M2.

Depuis décembre 2021, le Cnam est certifié Qualiopi pour l'ensemble des entités de formation de l'établissement public, et pour les quatre types d'actions couvertes par cette certification.



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

FPG121	Intelligence collective et développement des compétences collaboratives (formation à distance)	6
FPG122	Mener une transformation dans une organisation (agilité, design thinking, Intelligence collective, metaverse, IA et IA générative) (formation à distance)	6
FPG225	Gestion de la diversité en ressources humaines	2
GDN100	Management de projet	4
DRS210	Droit et discriminations : agir contre les discriminations	2
DSY221	Organisation innovante et durable (OID)	6
AST101	Genre et travail	6
HSE101	Approches institutionnelles, législatives et réglementaires de la sécurité et santé au travail	6

* Pour l'UA d'expérience, il est demandé de rédiger un rapport de 20 pages qui décrit les activités professionnelles réalisées en RH dans le cadre de l'expérience professionnelle (stage, emploi). Il ne donne pas lieu à une soutenance. Le rapport est à envoyer pendant l'année du M1 jusqu'au 21 juin à : antoine.pennaforte@lecnam.net. Pour la demande d'attestation de réussite, si l'UA est validée, vous devez utiliser ce lien : cnam-paris.fr (rubrique Suivre ma scolarité + Demande d'attestation)

EPN16 Innovation et RH

2 rue Conté Paris 3^e

Contact

Corinne Mollier
gestionnaire pédagogique

01 40 27 21 63

corinne.mollier@lecnam.net

innovation.cnam.fr